



Session ordinaire 2012-2013

IB

P.V. AEDCI 48

## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

### **Procès-verbal de la réunion du 29 août 2013**

#### Ordre du jour :

Informations de M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la crise syrienne (demande du groupe déi gréng du 28 août 2013)

\*

Présents : Mme Diane Adehm (en remplacement de M. Norbert Hauptert), M. François Bausch (en remplacement de M. Félix Braz), M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Alex Bodry (en remplacement de M. Ben Fayot), M. Fernand Kartheiser, M. Lucien Lux (en remplacement de Mme Lydia Mutsch), M. Roger Negri (en remplacement de M. Marc Angel), M. Gilles Roth (en remplacement de Mme Nancy Arendt épouse Kemp), M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer

M. Eugène Berger, M. Serge Urbany, observateurs

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères

M. Maurice Molitor, Responsable du Service des Relations publiques  
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe

Excusés : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Félix Braz, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, Mme Martine Mergen, Mme Lydia Mutsch

Présidence : Mme Lydie Polfer, Vice-Présidente de la commission

**Informations de M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la crise syrienne (demande du groupe déi gréng du 28 août 2013)<sup>1</sup>**

#### **Explications de M. le Ministre**

La situation s'est améliorée par rapport aux jours précédents.

Le 27 août, l'on aurait pu partir de l'idée qu'une intervention militaire contre des installations du régime syrien par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France (et donc initiée ni par les Nations Unies, ni par l'OTAN, ni par l'Union européenne) serait imminente.

<sup>1</sup> Certaines informations que M. le Ministre a reçues de la part de ses homologues ne sont pas destinées au public et ne sont pas actées dans le présent procès-verbal.

37 Etats membres des Nations Unies avaient demandé l'envoi d'enquêteurs en Syrie et d'être informés sur le résultat de l'enquête. Initialement il était question uniquement de trois sites soupçonnés depuis plusieurs mois d'être des lieux où des armes chimiques ont été utilisées. La mission de l'équipe de l'expert suédois M. Ake Sellström et de Mme Angela Kane est d'enquêter sur les allégations de l'utilisation d'armes chimiques, mais non pas d'en désigner les responsables.

Le premier jour de la présence des enquêteurs sur le terrain, des échantillons sanguins ont été prélevés. Les enquêteurs ont par ailleurs pu communiquer avec des témoins et se déplacer dans des hôpitaux. De premières conclusions indiquent clairement que des armes chimiques ont été utilisées.

Le Secrétaire général de l'ONU subit la pression tant des Etats-Unis, préconisant un départ rapide des enquêteurs de la Syrie, que de la Russie et de la Chine, exigeant au contraire une enquête minutieuse.

Fait est que les différents gouvernements campent sur leurs positions respectives, la réaction chinoise étant d'ailleurs plus véhémement que la position russe.

Le Gouvernement luxembourgeois a fait part de ses préoccupations tant à la France qu'au Royaume-Uni, exigeant que la légalité et la procédure onusienne soient respectées. Avec d'autres membres du Conseil de Sécurité, le Grand-Duché insiste sur l'organisation d'un débat et la présentation du résultat de la mission d'enquête avant le lancement d'une éventuelle intervention militaire, ceci par respect des institutions de l'ONU et de la personne de M. Ban Ki-moon.

A noter également l'évolution de la position britannique. Le Parlement est convoqué pour ce 29 août. Un débat est en cours dans l'opinion publique et le Gouvernement britannique plaide entre-temps pour l'organisation d'un débat au Conseil de Sécurité et pour écouter le rapport des enquêteurs. Si M. Ban Ki-moon a toujours souligné que les enquêteurs devraient clôturer leur enquête jusqu'à la fin de la semaine, d'aucuns se demandent toutefois s'il ne faut pas compter davantage de temps. Le Parlement français quant à lui se réunit le 4 septembre. La différence par rapport au Parlement britannique est que le Parlement français est uniquement informé, sans vote, alors qu'un vote est prévu à Londres.

Un sommet du G20 est organisé les 5 et 6 septembre 2013 à Saint-Petersbourg. Y sont présents aussi des pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud ou l'Indonésie, qui avaient soit voté contre l'initiative des 37 Etats membres, soit étaient fort réticents. M. le Ministre préconiserait que le G20 discute de la Syrie, vu les enjeux pour toute la région, voire au-delà du Moyen-Orient.

Suivant un projet de résolution introduit par le Royaume-Uni, le chapitre 7 serait d'application. L'utilisation de gaz constitue un crime contre l'humanité sur base de la Convention de 1925, que la Syrie avait d'ailleurs signée à l'époque.

Une solution alternative pourrait être une déclaration présidentielle. Le Conseil de Sécurité est actuellement présidé par l'Argentine, mais l'Australie, qui partage largement la position luxembourgeoise, prend la relève à partir du 1<sup>er</sup> septembre. L'Australie plaide donc pour ne pas court-circuiter le Conseil de Sécurité et l'ONU et pour entendre les enquêteurs.

Il est difficile de prédire l'évolution de la situation, d'autant plus que le Président américain vient de déclarer ne pas avoir encore pris de décision, alors que des propos tenus antérieurement laissaient penser le contraire.

Il est par ailleurs clair que le Conseil de Sécurité ne tranchera pas sur la question de savoir si les trois pays visés peuvent intervenir, car une telle décision est prise en dehors du Conseil de Sécurité, de l'OTAN et de l'Union européenne. En revanche, il est probable que les trois pays demanderont l'appui de leurs alliés.

A noter aussi que le Luxembourg, l'Australie et la responsable des actions humanitaires de l'ONU, Mme Valerie Amos, ont essayé depuis le mois de mars de faire adopter une résolution permettant de décider des mesures humanitaires et donnant accès aux organisations humanitaires aux régions les plus touchées. Un accord avait pratiquement été trouvé avec la Russie, mais le dossier est actuellement bloqué. La conférence Genève II a subi le même sort. Or, une solution ne peut être trouvée que si les camps adverses se réunissent autour d'une table et se résolvent à cohabiter dans la paix et la stabilité.

Une intervention militaire aurait l'objectif de neutraliser les vecteurs qui rendent possible des attaques chimiques et des bases militaires respectivement d'empêcher l'importation d'armes. Il est établi que la Russie et la Chine fournissent des armes au régime, alors que certains pays arabes procurent des armes à l'opposition. La question s'est posée dans l'Union européenne sur le fait de savoir comment soutenir l'opposition syrienne, la France et le Royaume-Uni voulant leur procurer des armes. En fait, certains groupes bénéficient actuellement d'une assistance technique, mais pas d'armements.

L'opposition syrienne, qui était représentée aux Nations Unies en marge d'une réunion informelle du Conseil de Sécurité, plaide pour une approche démocratique, mais actuellement sa seule possibilité pour riposter et pour protéger ses bases serait de lancer des opérations militaires.

\*\*\*

M. le Ministre est prêt à tenir la commission informée sur l'évolution de la situation. Fait est que pour le moment aucune idée fixe n'a été élaborée au cas où l'actuel blocage persiste.

## **Discussion**

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion :

- Mme la Présidente rappelle l'intervention en Iraq de 2003 et espère que les pays impliqués en ont tiré des conclusions. A l'époque, les questions sur les buts de l'opération et les moyens utilisés étaient restées sans réponse, avec le résultat que l'on connaît. Il est inopportun de prendre des actions avant même que les enquêteurs aient pu présenter leur rapport. Le minimum serait d'organiser un débat et d'écouter les conclusions des enquêteurs, d'autant plus que M. Sellström semble aussi être très respecté par la Russie. Suivant M. Lakhdar Brahimi, le représentant spécial conjoint pour la Syrie, la Russie n'a d'ailleurs pas tort à tous les niveaux, car l'opposition syrienne comprend certains éléments dangereux et incontrôlables. M. Brahimi essaie à raison de trouver une réponse politique négociée. En effet, une telle réponse constitue toujours la seule possible pour procéder aux reconstructions après un conflit.
- Déplorant l'absence de stratégie de la part des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni et saluant la position du Gouvernement que tout doit être fait pour éviter une intervention militaire, un membre aimerait connaître la position luxembourgeoise sur une éventuelle demande d'appui de la part des trois pays pour une intervention militaire.

M. le Ministre explique s'être focalisé sur la prévention d'une intervention militaire. Il faut au moins organiser un débat et écouter les conclusions des enquêteurs.

- Seuls 30 % des hôpitaux fonctionnent encore en Syrie. Le conflit a déjà fait 100.000 morts et il y a deux millions de réfugiés. Rien qu'en date du 28 août, 10.000 personnes se sont réfugiées en Jordanie.
- Un membre demande s'il existe une solution intermédiaire entre ne rien faire et une intervention militaire, comme p. ex. l'envoi de casques bleus et d'organiser des opérations pour le maintien de la paix pour protéger la population civile.

M. le Ministre confirme la possibilité de trouver des solutions intermédiaires, comme un embargo sur l'importation d'armes à l'instar de celui mis en place par l'Union européenne mais que celles-ci nécessitent un mandat des Nations Unies.

Ne pas intervenir équivaudrait à accepter qu'il n'existe pas de freins pour des dictateurs qui utilisent des armes chimiques. Si l'on ne parvient ni à donner un mandat onusien dans le contexte du chapitre 7, ni à prononcer des sanctions prévues dans la Charte des Nations Unies, la responsabilité de la communauté internationale devient d'autant plus grande. Si l'ONU avait pris les mêmes dispositions que l'Union européenne, donc p. ex. mis en place un embargo pour l'importation d'armes, alors aucune livraison d'armes n'aurait été possible.

- Suite à une question afférente, M. le Ministre explique qu'une déclaration présidentielle a été proposée par le Royaume-Uni au cas où aucun progrès n'est possible au niveau du Chapitre 7 et au niveau humanitaire. Ceci permet à la communauté internationale de prendre des mesures pour empêcher une répétition de l'attaque. Mme la Présidente conclut que cela équivaut à un constat de l'impuissance de la communauté internationale et à ouvrir la voie pour une intervention de quelques pays.
- Il s'avère en réponse à une question d'un membre que la réaction russe à une intervention serait politique plutôt que militaire. D'autres pays partagent la position russe, qui s'est déjà dégagée en septembre 2011 à propos de la Libye.

Mme la Présidente ajoute que la Russie craint l'islamisme fondamentaliste en raison du Caucase. La question est de savoir ce qui advient après le conflit et de faire en sorte que les populations puissent vivre ensemble, de manière démocratique et paisible, sans tomber dans le fondamentalisme religieux.

- Le monde arabe n'a jamais été aussi divisé. Même les pays du Golfe affichent des différences notables. La rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran est dominante. La Ligue arabe peine à concilier les positions, mais l'Organisation de la coopération islamique (OIC) vient de publier un communiqué dans lequel l'organisation saluerait une intervention militaire. A noter aussi que le monde arabe est davantage préoccupé par la situation en Egypte que par la situation en Syrie, car sans l'Egypte aucun processus de paix n'est possible au Moyen-Orient.
- M. le Ministre espère au moins un début de débat en marge du sommet du G20 et qu'une date puisse être fixée pour la conférence Genève II.
- Un membre estime qu'une enquête devrait dégager la responsabilité de l'attaque. Il s'avère qu'une telle mission appartient aux services secrets.

- Un membre signale qu'il serait plus opportun de décider des mesures comme l'accès humanitaire, le processus de paix et l'établissement d'un embargo au niveau international que de lancer une intervention militaire.
- M. le Ministre répond à une question afférente qu'il n'a pas connaissance de mouvements d'avions militaires à l'aéroport de Luxembourg, mais qu'il va s'en enquérir et en informer la commission. Lors de son dernier déplacement en Egypte, il avait cependant assuré au nom de l'OTAN le droit de survol des AWACS dont le Luxembourg assure la gestion.

Mme la Présidente rappelle l'existence d'accords conclus au sein de l'OTAN. M. le Ministre ajoute que lors d'une récente réunion ordinaire de l'OTAN le Secrétaire général a simplement fait une déclaration. Quatre pays (les trois pays mentionnés ci-dessus et la Turquie) voulaient faire retenir que le régime syrien a utilisé des armes chimiques, mais tel n'est pas le rôle de l'OTAN.

- Rappelant que des pays occidentaux vendent des armes chimiques, un membre regrette que la communauté internationale observe dans une indifférence déplorable que de nombreuses victimes meurent quotidiennement dans des attentats en Iraq.

\*\*\*

- Un membre s'intéresse à une déclaration de la chancelière allemande estimant que la Grèce n'aurait jamais dû adhérer à la zone euro. M. le Ministre estime qu'il s'agit d'une question soulevée dans le contexte de la campagne électorale allemande.

Luxembourg, le 10 septembre 2013

La secrétaire,  
Isabelle Barra

La Vice-Présidente,  
Lydie Polfer